

<b>SENSIBILISATION AU PORT DES APPAREILS RESPIRATOIRES FILTRANTS</b>		
<b>OBJECTIFS</b>	<b>PUBLIC</b>	<b>PRÉ-REQUIS</b>
Utiliser correctement des appareils de protection respiratoire filtrants.	Personnel affecté au port des appareils respiratoires filtrants.	- Ne pas avoir de contre indication médicale.
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS</b> : Groupe de 08 personnes maximum.		
<b>CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION</b>		
<b>THÉORIE</b>	<b>PRATIQUE</b>	
<p><b>1. Les risques liés aux ambiances dangereuses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Incendie,</li> <li>- Produits toxiques, nocifs, corrosifs, irritants...,</li> <li>- Asphyxie, anoxie,</li> <li>- Vapeurs, gaz et fumées toxiques,</li> <li>- Types de gaz.</li> </ul> <p><b>2. Rôle des protections respiratoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Terminologie et caractéristiques des appareils,</li> <li>- Les appareils filtrants,</li> <li>- Les appareils isolants,</li> <li>- Choix des appareils,</li> <li>- Vérifications, entretien et stockage.</li> </ul> <p><b>3. Contraintes physiologiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du travail du porteur...</li> </ul> <p><b>4. Port des appareils respiratoires filtrants</b></p>	<p><b>1. Avant le port :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifications ;</li> <li>- Examen visuel et essais de l'A.R.F.</li> </ul> <p><b>2. Pendant le port :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en main de l'appareil ;</li> <li>- Exercices physiques avec l'A.R.F. ;</li> <li>- Maîtrise respiratoire ;</li> <li>- Déplacement en zone restreinte.</li> </ul> <p><b>3. Après le port :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifications ;</li> <li>- Nettoyage ;</li> <li>- Rangement.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Le port des E.P.I. est obligatoire</b></p>	
<b>DURÉE</b>	<b>LIEU</b>	<b>ÉVALUATION DES CONNAISSANCES</b>
3 heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En centre.</li> <li>- En entreprise.</li> </ul>	QCM et évaluation pratique.
<b>PÉDAGOGIE</b>		
La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentations de fabricants...) et de support stagiaire.		
<b>Pour les stages en entreprise</b> : prévoir une salle de formation équipée et adaptée (tableau blanc, vidéo projecteur, écran...).		
<b>VALIDATION DES ACQUIS</b>	<b>ÉQUIPEMENTS À PREVOIR</b>	
<p>À l'issue de la formation, si réussite à l'examen, UCFE délivrera à l'employeur un avis favorable sur l'aptitude du stagiaire au port des Appareils Respiratoires Filtrants</p> <p><b>L'employeur doit s'assurer de la validité de l'aptitude médicale de ses salariés autorisant le port de l'A.R.F. (datant de moins d'un an).</b></p>	<p>E.P.I. nécessaires pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, gants de manutention...).</p> <p><b>Si formation en entreprise</b> : appareils respiratoires et cartouches conformes et adaptés.</p>	